

N° 57 Troisième trimestre 2023

la
cgt

ACTION CGT 34

Le journal des salariés de l'Hérault

**POUR RÉPONDRE
À L'URGENCE SOCIALE
ET ENVIRONNEMENTALE**



la
cgt

ÉLECTIONS PRO DANS MON ENTREPRISE :
#JEVOTECGT



AGIR POUR LA PAIX ET LE PROGRÈS SOCIAL



Alors que j'écris ces lignes les bombardements ont repris sur Gaza après une courte trêve. L'horreur a repris. Les populations civiles paient un lourd tribut et subissent une punition injustifiable en réponse aux horreurs commises par le Hamas le 7 octobre. Les haines nourrissent les haines au Moyen-Orient comme en France.

Dans notre pays les actes antisémites, racistes, islamophobes se démultiplient. Chaque fait divers devient le prétexte à un déferlement de propos fascistes. Les mass-médias créent un climat nauséabond. Et c'est la haine et la violence qui ressortent renforcées. Le Rassemblement national poursuit sa normalisation abjecte, et ses soutiens violents poursuivent leurs exactions dans les rues de nos villes.

Dans ce contexte les appels de la CGT pour la paix sont essentiels. Notre syndicalisme est internationaliste, pacifiste et antiraciste.

En France, nos militant-e-s subissent la répression, pourtant cela ne décourage pas nos équipes syndicales. En 2023, dans l'Hérault, plus de mille salarié-es ont fait le choix de nous rejoindre, un record. Des nouvelles bases sont créées et des résultats électoraux très encourageants viennent récompenser nos efforts. A Onet, après 78 jours de grève, la victoire et la dignité sont au bout de la lutte.

Poursuivons nos efforts pour renforcer notre audience, et élever le rapport de force. C'est pourquoi ce numéro est consacré à rendre compte de la journée vie syndicale du 21 septembre.

Pour un syndicalisme proche, efficace, solidaire, continuons à débattre et à agir pour rassembler le monde du travail et l'organiser.

Toutes et tous ensemble, pour la paix et le progrès social agissons !

Serge Ragazzacci
Secrétaire général



*Paix entre nous, guerre aux tyrans
Appliquons la grève aux armées,
Crosse en l'air et roupons les rangs !*

Eugène Pottier
L'INTERNATIONALE



Au sommaire

- Page 3 : **Echo des luttes : ONET**
- Page 4 : **Elections pro : les résultats de la CGT**
- Page 5 : **DOSSIER QUALITÉ DE VIE SYNDICALE**
- Page 14 : **Vademecum : Publication annuelle des comptes des syndicats**
- Page 16 : **Hommage | André Comte**

ONET



78 JOURS DE GRÈVE POUR UNE VICTOIRE

Le 2 décembre 2023, après 3 mois d'un conflit exemplaire, les travailleuses et travailleurs de l'entreprise ONET intervenant sur le CHU de Montpellier ont repris le travail après avoir signé un accord de fin de conflit.



Ils et elles ont obtenu :

- le respect des travailleuses et des travailleurs.
- 650 € de prime.
- une organisation du travail à laquelle nous aurons notre mot à dire.
- un aménagement de la traçabilité moins pénalisante par les travailleurs dont le résultat reste à apprécier.

Une solidarité autour de cette lutte a eu lieu, qu'elle soit en interne de la CGT (UL, FD, UD, Syndicats), de la part des

politiques de gauche, des jeunes et de tous ceux qui sont venus sur le piquet de grève.

La CGT organisera une fête pour remercier les solidarités, mais aussi pour appeler les travailleuses et travailleurs de la propreté à rejoindre notre syndicat C.G.T. Propreté 34.

Le travail revendicatif se poursuit pour obtenir le 13ème mois et le respect de nos emplois.

Seule la lutte paie ! D'autres combats sont à venir !

Tous unis, solidaires et combatifs au sein du Syndicat CGT de la Propreté 34 !





Résultats

ELECTIONS PROFESSIONNELLES



Des résultats qui donnent de la force et qui donnent de la confiance dans la CGT !

Hérault : La CGT se renforce ou s'implante dans tous les **Castorama** du département.

Montpellier :

- **ICM Val d'Aurelle** : implantation, avec trois sièges titulaires au deuxième collège et deux sièges suppléants au troisième collège.
- **Clinique du Millénaire** : victoire de la CGT qui reste seule organisation syndicale dans l'établissement.
- **Propara** : victoire de la CGT qui reste la seule organisation syndicale.
- **Midi Libre** : La CGT renforce sa première place avec 90% des suffrages au 1er collège et une participation de 96% et 85% dans le collège encadrement avec 85% des suffrages et 90% de participation.
- **ADMR** : la CGT renforce sa place de première organisation et se renforce notamment chez les agents de maîtrise avec un siège supplémentaire.
- **Hôtel Mercure Antigone** : la CGT s'implante dans les deuxième et troisième collèges et remporte le seul siège dans ce collège.
- **URSSAF** : la CGT progresse et passe de 3ème à 2ème organisation.
- **Galerie Lafayette Montpellier** : la CGT devient seule organisation dans les collèges 1 et 2, CFDT plus représentative.
- **CAF** : La CGT devient première organisation
- **Clinique Clémentville** : La CGT s'implante et remporte 7 sièges sur les 11 que comporte le CSE
- **Agence de com de Midi Libre** : la CGT obtient 94 % des suffrages avec 90% de participation
- **Eiffage Iperion** : la CGT s'implante et obtient 1 siège sur les 4.

Sète :

- **Thermes de Balaruc** : la CGT recule et passe deuxième organisation avec 41,66 % des voix.
- **Carrefour Balaruc** : la CGT conforte sa place de première organisation syndicale avec 103 voix sur 400 inscrits.
- **Grutiers du port de Sète** : la CGT maintient sa première place.

Béziers :

- **Casino des allées** : victoire de la CGT, qui se renforce ;
- **Bricoman** : la CGT s'implante pour la première fois ;
- **Mondial Pare-Brise** : la CGT s'implante ne réussit pas à avoir des sièges mais désigne un DS.
- **Kiabi** : la CGT passe de troisième à deuxième organisation syndicale.
- **Vectalia** : La CGT s'implante et devient majoritaire avec 5 postes sur 9.

Ganges :

- **Clinique Saint-Louis** : victoire de la CGT et implantation avec 73,01 % des suffrages dans le premier collège et 67,70 % dans les deuxième et troisième collèges.
- **EHPAD** : 73,01% dans le collège employé et 67,70% dans le collège cadre la CGT s'implante et devient première organisation.

Merci !
à tous les électeurs
et toutes les électrices



— QUALITÉ DE VIE SYNDICALE —

La CGT fait le choix de la démocratie. Elle décide de ses orientations avec les syndiqués. Ses adhérents sont regroupés dans des syndicats qui sont les organisations de base de la CGT.

Être citoyen dans le syndicat est au cœur de la vie syndicale : donner son opinion, débattre et participer à la prise de décision, s'impliquer dans la vie syndicale, y exercer des responsabilités si on le souhaite.

C'EST POURQUOI, LE 21 SEPTEMBRE DERNIER, L'UNION DÉPARTEMENTALE CGT DE L'HÉRAULT ORGANISAIT UN DÉBAT SUR LA SYNDICALISATION, LE RAPPORT DE FORCE, LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES ET LA CAMPAGNE « 10 % ».



Compte-rendu

RAPPORT INTRODUCTIF ET PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES LIEUX DU DÉPARTEMENT

Sébastien Boudesocque
Secrétaire QVS UD CGT 34



Chères et chers camarades,

Nous nous inscrivons aujourd'hui, ainsi que toute la CGT, dans la *Journée internationale de la paix*. Une paix qui a toujours été dans l'ADN de la CGT. Aujourd'hui, dans beaucoup trop d'endroits, les armes fleurissent là où devraient pousser des oliviers. Aux portes de l'Europe, en Ukraine, cela fait deux ans que les bombes éclatent, déchirant ou décimant des familles. Mais nous pourrions aussi citer le Yémen, le Sahel ou l'Iran. Ces guerres sont aux antipodes des idées portées par la CGT et aux antipodes de nos valeurs de solidarité et de fraternité.



Je parlais de fraternité. En ce sens, le lien avec nos syndiqué·es doit être notre priorité, afin qu'ils et elles soient impliqués dans les démarches du syndicat et fassent vivre la démocratie syndicale. Les Assemblées générales (AG) de syndiqué·es pour informer, former et faire émerger de nouveaux militants, les réunions de CE, de bureaux doivent être régulières, au moins trimestrielles pour les AG. La réussite de journées d'action comme celle du 13 octobre ne peut passer que par l'information, l'échange et le débat entre syndiqué·es et quoi de mieux qu'une AG ponctuée par un moment fraternel pour échanger sur les enjeux de cette journée d'action ?

Le 13 octobre, nous manifesterons une nouvelle fois partout en France, mais aussi partout en Europe, contre les politiques dites « d'austérité ». Cette austérité qui gèle nos salaires au profit du grand patronat. Cette austérité qui détruit par pans entiers nos services publics. Cette austérité qui pousse les grands groupes à générer des profits au détriment de notre planète et de celle de nos enfants. Cette austérité qui diminue nos droits à la retraite. Cette austérité qui rabote les droits des salariés, toujours au profit d'une poignée de grandes fortunes qui ne fait qu'accroître sa richesse déjà indécente quand d'autres meurent de faim.

Les six mois de conflit sur les retraites ont fait connaître à notre organisation une recrudescence d'adhésions, ce qui est fort bénéfique. Nos manifestations et nos redéploiements ont permis de donner de la visibilité à la CGT. Cette période de forte visibilité nous a permis d'être au contact de nombreux salarié·es qui, pour bon nombre d'entre eux, n'avaient jamais vu la CGT et même, pour une majeure partie, étaient des primomanifestant·es. Cependant, si nous nous satisfaisons de ce nombre record d'adhésions depuis de nombreuses années, beaucoup de questions nous sont posées.

Comment accueillir ces adhérent·es ? Comment les mettre en contact au plus vite avec des militant·es de la CGT ? Comment les former ? Comment les structurer là où il n'y a pas de structure syndicale ? Voici les défis que nous aurons à relever ensemble pour que tou·tes ces adhérent·es ne disparaissent pas de nos états d'orga et de notre CoGiTiel d'ici les prochaines années, faute de vie syndicale cohérente, répondant à leurs attentes de proximité et de liens de fraternité.

Afin de renforcer et d'encourager cet élan d'adhésion, la

Confédération a décidé de lancer une campagne nationale de syndicalisation avec du matériel à destination de toutes les catégories et de toutes les salarié-es. La syndicalisation, le renforcement de notre organisation, est l'affaire de toute la CGT et en premier lieu celle des Secrétaires généraux, qui occupent une responsabilité toute particulière, celle de s'assurer de la vie du syndicat, de son fonctionnement démocratique et de la mise en œuvre des campagnes de syndicalisation, en lien étroit avec le secrétaire à la Vie syndicale.

Nous sommes conscients des difficultés de certains syndicats et de certaines structures qui, faute de militant-es, faute de moyens syndicaux, n'ont pas de secrétaire à la Vie syndicale. C'est d'ailleurs le sens de l'invitation qui a été faite à cette journée en conviant les Secrétaires généraux de syndicats et structures, les Secrétaires à la Politique financière (trésoriers), car ce sont bien souvent ces derniers qui assument pour les « petits » ou les moins petits syndicats l'ensemble des responsabilités.

Conscient que la recherche de camarades pour assurer les différentes responsabilités au sein des syndicats n'est pas chose aisée, il est cependant incontournable pour faire vivre un syndicat qu'un camarade se charge de faire le lien avec les UL et l'UD pour envoyer des camarades en formation, car un camarade formé est un camarade armé pour mener la bataille des idées. Il en est de même pour les camarades en charge de la vie syndicale qui, pour l'organisation des cortèges de manifestations, s'assurent que les banderoles et drapeaux sont présents, sortis et visibles durant la manifestation, ainsi que sur l'organisation et la participation aux assemblées générales, commissions exécutives, le suivi et l'impulsion de la syndicalisation.

Sur la syndicalisation, le camarade en charge de la vie syndicale a à charge d'entrer les nouveaux adhérents et de

s'assurer de la mise à jour du CoGiTiel. Le renseignement des camarades dans le CoGiTiel leur permet de recevoir la presse et les informations CGT. La lecture CGT est nécessaire pour que les camarades soient informés de l'actualité et de l'agenda social ainsi que des revendications portées par l'organisation. De plus, l'entrée des nouveaux adhérents dans le CoGiTiel, ainsi que les responsabilités de ces derniers, permettent à l'Union départementale et aux fédérations d'avoir une vision sur l'état de l'adhésion, ainsi qu'une vision sur l'état de nos forces organisées. En cela, Le CoGiTiel est un des éléments incontournables de la vie syndicale.

La structuration des syndicats est un des éléments qui peut nous permettre de gagner des camarades sur ces responsabilités, c'est d'ailleurs le sens des décisions prises lors du congrès de l'Union départementale, je cite : « *Le congrès rappelle que pour créer un syndicat, celui-ci doit disposer d'un nombre d'adhérent-es suffisant pour mener l'activité syndicale, mais aussi permettre le débat entre les syndiqué-es. En dessous de 15 adhérent-es, le congrès recommande de rattacher les adhérent-es sous la forme d'une section dans un syndicat de site, ou local, ou départemental, ou professionnel, ou multi professionnel (inter-entreprises)* ». Pour des questions juridiques, les unions locales sont invitées à modifier les statuts des syndicats multiprofessionnels en syndicats interentreprises.

Nous ne sommes pas ici pour distribuer les bons ou les mauvais points, mais bien pour faire un état des lieux de la vie syndicale sur notre département en identifiant les difficultés ou les bonnes pratiques afin que collectivement, nous puissions faire avancer la CGT et, par conséquent, obtenir de nouvelles conquêtes sociales, que ce soit dans l'entreprise ou dans notre société.

Le rapport de force, à savoir la capacité à mobiliser les salariés



dans l'entreprise, dépend insidieusement du taux de syndicalisation. Lors du dernier Comité confédéral national (CCN), un état d'organisation a été remis, montrant les taux de syndicalisation par fédération. Nous pouvons constater que plus le taux de syndicalisation CGT est élevé dans une branche, ce qui est également valable pour une entreprise, un établissement ou une collectivité, plus les conditions salariales sont élevées.

Pour exemple : 12,24 % de syndicalisation CGT chez les cheminots, 12,35 % de syndicalisation CGT dans les Industries Électriques et Gazières, contre 0,87 % dans le commerce ou 0,29 % dans les sociétés d'études. Il apparaît alors évident que plus nous renforcerons la CGT, plus nous obtiendrons satisfaction sur nos revendications.

10%

Lors du dernier congrès de notre union départementale, qui s'est déroulé les 13 et 14 décembre 2021, l'ensemble des syndicats du département a pris la décision, certes ambitieuse, mais réaliste, d'atteindre les 10 % de syndicalisation sur nos syndicats et champs professionnels.

- ➔ 10 % de syndiqué-es pour conserver et renforcer notre place de première organisation syndicale sur le département.
- ➔ 10 % de syndiqué-es pour renforcer nos cortèges de manifestation.
- ➔ 10 % de syndiqué-es pour faire grimper le rapport de force sur le département.
- ➔ 10 % de syndicalisation pour s'assurer la représentativité lors des élections professionnelles.

Plusieurs exemples existent sur le département, comme le Centre Hospitalier de Bédarieux, avec plus de 17 % de syndicalisation, ou les cheminots de Béziers, avec 38 % de syndicalisation. Ces exemples nous montrent que les 10 % sont atteignables partout, avec une vie syndicale soignée. Ils nous montrent également qu'un fort taux de syndicalisation permet d'avoir un rapport de force élevé.

Nous sommes dans la dernière ligne droite du cycle électoral et ce ne sont pas moins de 134 entreprises où la CGT est présente qui vont passer aux élections professionnelles d'aujourd'hui au mois de février 2024. 134 entreprises qui sont présentes ou dont le siège est présent sur notre département et où la CGT est implantée. Depuis maintenant deux cycles électoraux, la CGT a perdu sa première place au niveau national au profit de la CFDT. L'enjeu de la fin de ce cycle est bien de regagner de l'audience avant la clôture du cycle en s'implantant dans un maximum d'entreprises.

Cependant, la CGT est la première organisation de l'Hérault et d'Occitanie. Première sur notre département avec 28,67 % de représentativité dans les entreprises du privé, hors TPE, et 26,84 % dans les TPE. C'est une satisfaction à mettre à l'actif de l'ensemble de la CGT, le camp « réformiste » ayant beaucoup travaillé pour rattraper son retard. Notre présence dans les entreprises recule très légèrement du fait de notre absence dans des secteurs émergents et l'absence de listes dans les collèges Ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise (ICTAM). Sur la région, la CGT a une audience de 26,22 % dans le privé, 25 % dans le public, soit un score de 25,73 %, devant FO à 21,09 % et la CFDT à 18,45 %.

Nous devons appréhender les enjeux de ce paquet d'élections, lesquelles sont tellement importantes que l'implication de toutes est nécessaire, via nos unions locales, nos unions professionnelles et nos syndicats. Faire progresser la CGT est l'affaire de toutes et de tous.



Mutami
LE LIEN SOLIDAIRE

MUTUELLE

SANTÉ

PRÉVOYANCE

www.mutami.fr

Pour augmenter cette représentativité, il est nécessaire que les syndicats mettent des camarades à disposition pour aller négocier des protocoles d'accord préélectoraux (PAP), car ils sont la porte d'entrée pour déposer des listes dans les entreprises.

Chaque UL devrait avoir un pool de négociateurs PAP, coordonné par le secrétaire à la Qualité de vie syndicale en lien avec celui de l'UD afin que nous puissions nous implanter dans les entreprises. La formation de ces camarades sera bien entendu réalisée et l'Union départementale est en capacité de les former rapidement si nécessaire.

Comme décidé lors du dernier congrès de l'Union départementale, chaque Union locale ou professionnelle doit cibler une entreprise à fort enjeu de représentativité où la CGT n'est pas implantée, afin de renforcer notre représentativité et, par conséquent, toute la CGT.

Afin de coordonner tous les aspects de la vie syndicale au niveau départemental, nous pourrions vous proposer, en cas de besoin, des temps d'échange en visio.

Loin d'être utopiste, l'objectif principal de ce premier temps d'échange sur les élections est bien de partager les difficultés et les bonnes pratiques qui fonctionnent afin de les mettre en place partout sur le département, pour gagner.

Plus l'entreprise est grosse, plus il y a des droits, plus on est nombreux, plus on peut mener des actions et défendre ou obtenir des droits.

Il y a eu un pic d'adhésion en 2014, puis on remonte depuis 2019. L'objectif, décidé au congrès de l'UD, est d'atteindre les 12 000 adhérents. Concernant le timbre, la moyenne est supérieure à 11, alors qu'il y a 11 timbres par an... certains syndicats en reversent donc trop !

QUELQUES INTERVENTIONS AU COURS DU DÉBAT

Thierry Bousquel (UL Lodeve-Clermont) :

Dernièrement, on s'est massivement formé pour négocier les PAP, pour être en capacité d'intervenir rapidement. On a ciblé les entreprises de plus de 300 salariés. On y va régulièrement pour tracter, ça passe par là pour la syndicalisation.



Sur Lodève, on prépare le déclenchement d'élections dans l'Entreprise à But d'Emploi (EBE) *L'Abeille verte*, arrivée à 150 salarié-es il y a un an. Des gens au RSA sont poussés à travailler dans cette entreprise pour pouvoir retrouver un semblant de dignité. On a fait une réunion mardi, on a déjà des candidats.

vous êtes la cgt ?



Martine Souty (Territoriaux Béziers) :



Nos élections professionnelles ont eu lieu en 2022, nous sommes arrivés trois voix derrière FO, mais avons le même nombre d'élus, c'est une super progression. Nous n'avons pas d'élus en catégorie A et on a gagné la catégorie B. Il y avait eu 21 départs et 20 arrivées, le syndicat est rajeuni, on a développé une politique de formation, je suis venue avec trois jeunes qui ont adhéré récemment.

Michel Andreu (Union Syndicale des Retraités) :

0,5 % d'adhérents chez les retraités, ce n'est pas satisfaisant, même si nous sommes stables sur les trois dernières années. Le problème est d'aller vers les retraités, puisqu'on ne peut pas aller en entreprise. Il y a la continuité syndicale, comment peut-on perdre autant d'adhérents ? Il y a aussi des spécificités pour les retraités. Je sollicite les syndicats pour faire monter des sections de retraités quand c'est possible, et on vous sollicitera dans les villages pour poser la question de la syndicalisation aux retraités. On n'a pas la pression du patronat, mais des choses à faire vivre de façon solidaire et conviviale.

Laurent Blasco (Conseil régional) :

Le travail syndical consiste à aller voir les salariés, c'est un principe de base pour mettre en action les salariés. À un moment donné, il faut laisser la place, il y a des vieux « mamouths » de la CGT. La place ne fait pas toujours envie, il y a beaucoup de responsabilités. Il faut parler aux adhérents avant les salariés, donner des responsabilités et laisser la place quand ça fonctionne. Il faut prendre le risque.



entreprises, c'est plus compliqué dans les TPE, du coup, la popularité est importante aussi.

Concernant l'extrême droite, il faut savoir écouter et opposer nos idées positives et humanistes, même si c'est beaucoup de travail.

Lobna Harguem (clinique Val d'Aurelle) :

J'ai milité pendant douze ans pour la CFDT. Nous sommes en pleines élections professionnelles à l'ICM Val d'Aurelle, j'en suis partie suite à un désaccord, et puis j'ai vu les tracts de la CGT et me suis dit « pourquoi pas ». Ce qui est important, c'est la transmission du savoir. On a toujours du mal à laisser la place à ceux qui arrivent. Il faut intégrer tout le monde, retraités, jeunes, nouveaux arrivants. C'est très compliqué dans la Santé, on a monté une liste dans le collège cadre, on a des gens intéressés pour les autres collèges, c'est beaucoup de travail, j'espère ne pas être dépassée, mais Sébastien va m'aider.



Valérie Hirel (CH Bédarieux) :

Les 17 % de syndicalisation n'ont pas été facile, on a ramé, on avait perdu notre première place... Oui, il faut laisser la place, mais parfois on a le nez dans le guidon. On réunit tous les mois les syndiqués, on leur donne quelques responsabilités. Je pars à la retraite dans deux mois et c'est la première fois qu'on aura en place un secrétaire général, un secrétaire à la formation, un à la QVS, un trésorier... ils vont pouvoir rouler tranquille et encore mieux.



Nadège Azuara (UL SETE) :



Sur les PAP, on a mis en place un pool de trois ou quatre, ça nous a permis d'avoir des élus, des adhésions. Il faut aller aux PAP pour pouvoir s'organiser, monter des listes, que les futurs syndiqués n'aient pas peur de se présenter.

Jérôme Piquet (UL Béziers) :

Le premier atout est peut-être Macron et sa clique, ils nous ont envoyé pas mal de gens dans les bras. On a une permanence juridique bien structurée, qui reçoit beaucoup de monde. C'est un levier double, une relation humaine, et ensuite ce sont les mieux placés pour se mobiliser et recevoir les autres. Sur certains sujets il y a des ressources à mieux exploiter entre UL et syndicats. On peut syndiquer pour d'autres UL qui n'ont pas les moyens de faire de telles permanences. Il faut que les gens aient envie d'être avec nous, leur montrer que ce n'est pas un syndicat de service à l'allemande, qu'il faut s'impliquer. On a tendance à aller vers les grandes

Serge Ragazzacci (Secrétaire départemental UD CGT 34) :

La syndicalisation, c'est 8 % au niveau national seulement, cela rend les luttes difficiles, on l'a vu avec les retraites. Elle est liée à la revendication, il ne faut pas saucissonner les deux. La question démocratique nous percute, mais aussi la démarche syndicale pour mener ce qu'attendent les salarié-es, les défendre, et aussi conquérir de nouveaux acquis. Il faut réfléchir aux actions interprofessionnelles locales ou nationales et il n'y a pas de petits sujets dans les entreprises. Nous ne faisons pas une leçon de chose, c'est une démarche qui doit nous amener à modifier notre façon de travailler. Si tout fonctionnait, on ne serait pas passé d'un million de syndiqués à 600 000 aujourd'hui. La question de la lutte des classes est au cœur des élections professionnelles, même si on ne la met pas à chaque ligne.

La question de l'unité syndicale est aussi posée. Quand il y a douze organisations syndicales dans une entreprise, c'est la démocratie, mais c'est le patron qui en profite. La démocratie, c'est quand les salariés participent, c'est aussi à l'intérieur de la CGT. Si on garde à l'esprit qu'on va aller à l'élection et que ça va bien se passer parce qu'on a été sympa avec une collègue, parce qu'on a manifesté, etc., on se met le doigt dans l'œil. Il faut aller en permanence au contact, la démocratie n'est pas un truc qu'on met sur le drapeau, ce sont des débats qu'on porte, des AG régulières. Il faut élever le rapport de conscience, le rapport de force, car dans l'entreprise



on n'est pas à égalité avec le patron, on est subordonné, ce qui nous met à égalité, c'est le rapport de force.

On a besoin des camarades du public pour aller renforcer notre audience et construire les listes dans le privé, on a besoin de tout le monde. On a eu une vie syndicale riche et dense, tout le monde parle de la formation, de sa nécessité, mais qui fait le relais dans le syndicat ? Ça se regarde collectivement, au bureau du syndicat, on repère des camarades, on leur propose. Ils peuvent refuser, mais il faut proposer, qu'il y ait une offre de formation régulière pour les syndiqué-es. Oui, il est prioritaire de rajeunir la direction, créer le collectif « Jeunes », renforcer le collectif « Femmes-mixité ». Le statut ne protège pas les bas-salaires, dans les métiers fortement « masculins », les femmes ont de meilleurs salaires que celles qui sont dans des métiers dits « féminins ». La question d'égalité est trop faiblement portée, même si on a la chance d'avoir une secrétaire générale qui pousse à la syndicalisation. Il faut pousser la syndicalisation pour contrer le patronat.

David Joviado (Syndicat Français des Artistes interprètes) :

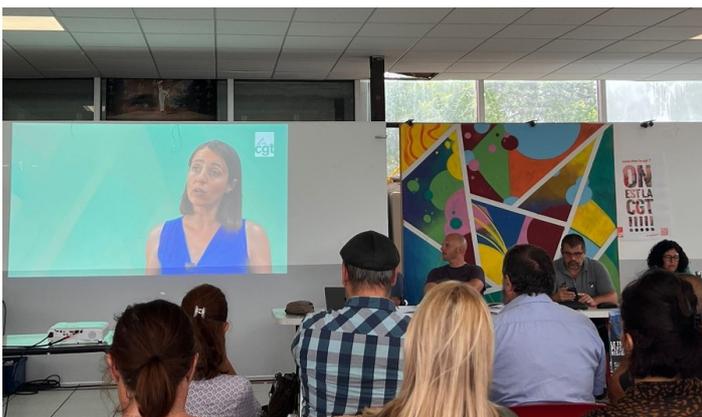
Dans un rassemblement contre la répression syndicale, j'ai eu l'occasion de parler de la syndicalisation. Il y a un tassement chez nous. Nous avons des employeurs multiples, on est plus ou moins isolés pour des raisons géographiques aussi et ce sont souvent les mouvements sociaux qui nous permettent de nous réunir.

Julien Rader (UL Béziers) :

Au syndicat des cheminots, on a un bon taux de syndicalisation, on tourne beaucoup, on parle, on échange, on débat et c'est comme ça qu'on syndicalise et qu'on s'occupe des problèmes des agents.



Sur l'UL de Béziers, on a fait un tract pour les élections qu'on distribue dans les zones industrielles. Cette année, on est en campagne depuis le début d'année, il ne faut donc pas hésiter à y aller aussi maintenant, même si on n'est qu'à deux mois des élections.



Discussion

L'ACCUEIL, LA FORMATION DES NOUVEAUX ADHÉRENTS ET LA PROCÉDURE D'ADHÉSION SUR INTERNET.



Valérie Hirel : comme l'a signalé

Sébastien, nous avons connu une recrudescence d'adhésions suite au conflit « retraites ». Il faut accueillir les nouveaux adhérents (visio, moment fraternel, etc.) et si nous voulons qu'ils deviennent des militants, il faut qu'ils participent aux formations syndicales. Il y a un dispositif d'adhésion en ligne, pour deux mois, à partir du site confédéral, qui renvoie aux UD. Je contacte les nouveaux syndiqués ou les demandes de contact, et transmets ensuite aux structures qui doivent les contacter et prendre le relais de la syndicalisation. Ce n'est pas toujours évident. Il y a eu 123 contacts, 72 réponses transférées, 33 définitivement syndiqués. Il faut s'attarder sur ce processus, ça peut faire des militants.



Sébastien Boudesocque : 1 746 adhérents sur le département ont moins de deux ans d'adhésion, il faut faire vivre la syndicalisation, les entrer dans le Cogitiel pour qu'ils reçoivent les informations à destination des adhérents et, bien sûr, il y a les formations. Il y a des choses qui fonctionnent, d'autres pas, n'hésitez pas à partager.

Laurent Blasco : un nouvel adhérent, c'est qu'il a rencontré quelqu'un, on lui explique qu'il va recevoir des informations et des propositions de formation. Il doit demander un congé formation à son employeur et donc être confronté pour la première fois à son appartenance syndicale face à son employeur. C'est une question qu'il faut anticiper et accompagner. Par contre, quand un camarade assiste à une formation, il y a une sorte de déclic qui peut se faire.

Sébastien Perret : sur l'UL de Béziers, on essaie de mettre en place une soirée d'accueil trimestrielle pour les nouveaux adhérents, pour leur montrer qu'ils adhèrent à un collectif, leur montrer qu'ils ne sont pas seuls, qu'il y a des gens d'entreprises différentes. Il y a aussi la permanence juridique et on fixe systématiquement un rendez-vous en physique, il faut leur montrer qu'on n'est pas seul, les accompagner. Cela permet de vraiment rencontrer, prendre le temps d'écouter.

Michel Andreu : je suis aussi au collectif formation à l'UL de Béziers. Le Bureau nous a demandé de faire plus de stages « S'impliquer dans la CGT », ça montre qu'on est sur la bonne voie, qu'il ne faut pas hésiter, ne pas se poser de question, mais faire. On a besoin de préparer les élections professionnelles dans les trois mois à venir, mais aussi de préparer la relève des formateurs. Il faut laisser la place, on l'a dit plusieurs fois. Pour la laisser, il faut la libérer. On aura alors permis aux futurs militants de prendre la place. Je considère que je suis un transmetteur, c'est ce qu'il faut faire, transmettre le savoir.

Alex Feletti (UL Agde) : on n'a plus une équipe assez grande ne serait-ce que pour faire l'accueil. Le nombre d'adhésions qu'on a fait pendant les manifestations, on les perd si on ne garde pas le lien, si on ne fait pas les formations.

Sandrine Minerva : c'est hyper important de pouvoir transmettre et les anciens qui n'ont jamais fait de formation peuvent y aller. Je suis d'accord pour que les anciens se retirent, mais la réalité, dans les UL, c'est qu'heureusement qu'il y a quelques retraités qui peuvent former. Nous en sommes à la troisième formation niveau 1 cette année. J'insiste sur la nécessité de partager les expériences sur l'ensemble du territoire avec l'UD.

Romuald Salvador (grutier de Sète) : la formation est très importante. Je suis encarté depuis cinq ans, savoir comment ça fonctionne, c'est important, c'est complètement

différent. Quand j'ai été élu trésorier, je ne connaissais rien. Il faut proposer les formations au maximum.

Myriam Rivoire (UL Montpellier) : il y a une toute nouvelle équipe, on essaie d'être réactifs, mais on a plein de choses à apprendre. Il faut qu'on recense tous les nouveaux syndiqués de 2023. La formation roule, est bien organisée, les modules sont bien remplis, on dépasse même parfois. On essaie d'accompagner les syndicats pour qu'ils développent leur formation en interne.



Valérie Hirel : pour répondre à Sandrine, le collectif de suivi des formations avait été mis en place pour le nouveau niveau 1, je pense qu'il faut le réactiver, il est un peu tombé à l'eau, chacun ayant d'autres responsabilités.

Laurent Blasco : quelque chose qui ne marche pas, ce sont les syndiqués qui te disent qu'ils veulent arrêter d'adhérer, il faut comprendre pourquoi : problème financier, éthique, meilleur ami à la CFDT, etc. C'est souvent financier, il faut accompagner cela aussi. On propose de suspendre les cotisations jusqu'à trois mois, mais il faut que la démarche vienne du syndiqué. Quand la banque annonce la fin d'un prélèvement, on essaie de contacter.

Michel Andreu : à l'UL de Béziers, André est venu parce qu'il avait besoin de parler, je lui ai dit que oui, j'avais du temps à lui consacrer. Quand on parle de solidarité, il faut la pratiquer. Il m'a remercié, il était en souffrance par rapport à ce qui se passait dans son entreprise. Il faut retrouver cet esprit qui consiste à donner de notre temps, cela permet aux camarades de s'épanouir, de lutter. Si on ne montre que le noir, on ne fera venir personne. Il faut mettre nos valeurs sur la table pour que les camarades voient que ce ne sont pas que des slogans.



Myriam Rivoire : un salarié ou un syndiqué, il ne faut pas attendre trois mois pour lui répondre. On a mis en place, à l'université, un processus pour que ce soit 72 heures maximum. On essaie de faire que chaque syndiqué est important. Des salariés viennent se syndiquer seulement parce qu'ils ont un problème à un moment donné, on le sait, mais on accompagne tout le monde.

Martine Souty : on a rarement des syndicalisations par conviction, mais parce qu'on sert à quelque chose, parce qu'on écoute, parce qu'on échange. Il faut une relève pour faire continuer la CGT, pas pour édulcorer la CGT, cela passe donc par la formation. Au moment de la campagne, nous avons décidé que tous les élus seraient formés, pour savoir où ils sont et connaître les fondamentaux de la CGT. Les leviers de la syndicalisation y sont, il faut tous les utiliser. On a quand même des choses qui ne fonctionnent pas : les droits syndicaux qu'on a, ils ne viennent pas les prendre. Je fais en sorte de motiver les autres, mais certains veulent bien être adhérents et pas militants. Le fait de ne pas être nombreux fait qu'on ne fait pas certaines choses. On fait des permanences, on assiste à des instances, mais on a du mal à communiquer nos succès et à avoir une attache particulière avec nos adhérents.

Aurélié Lajoue (Finances publiques) : on n'était vraiment pas bons sur la continuité syndicale. Une fois par an, on fait la galette des rois chez les actifs et les retraités, ça plaît, on a donc décidé de faire des goûters, trois ou quatre fois par an. On essaie aussi d'impliquer nos retraités pour qu'ils accompagnent les futurs retraités (montage du dossier, etc.). Les gens viennent nous voir parce qu'ils ont besoin de nous, charge à nous de leur montrer notre militantisme, de les faire adhérer. On péchait aussi sur la continuité géographique, lors des mutations, par exemple du 34 au 13. On suit cela désormais et cela fonctionne et a été repris au niveau de notre syndicat national. Du coup, quand un adhérent arrive, on est prévenu.

Mathieu Guy (UL Ganges) : c'est une UL en forte progression, grâce à une visibilité qu'on n'avait pas forcément avant. Il y a eu des éléments de visibilité (auprès du public et des salariés), comme le combat sur la fermeture de la maternité, ce qui a permis de s'implanter dans la clinique. C'est le premier syndicat de l'histoire de Cap Santé. Durant les manifestations sur les retraites, on a aussi eu de la visibilité.

Mathieu Leguillette : il y a des UFICT dans les fédérations. Quand on va sur le Cogitel, il faut bien préciser que les gens appartiennent à l'UGICT, il y a un journal spécifique, « Options ». Il y a de plus en plus de jeunes recrutés parmi les ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise (ICTAM), il y a des problématiques spécifiques et se rapprocher de ces populations amène des adhésions. Dans la rue, on est les premiers, les plus forts, il faut partir de là. On est nombreux aujourd'hui dans la salle. On arrive à monter des syndicats, à progresser, c'est la force de la CGT.

Sébastien Boudesocque : il faut effectivement s'occuper des deuxième et troisième collègues, d'autant que c'est plus de 50 % des salariés dans le département. Ces moments d'échanges me reboostent, c'est très bon de les partager, il faut montrer qu'on n'est pas seul à la CGT, on a des idées, des bonnes pratiques à partager pour obtenir de nouveaux « conquis sociaux ». Il y a des discussions formelles et des discussions informelles où l'on peut discuter de beaucoup de choses.

Pour le collectif « formation », on va s'attacher à le remettre en place, c'est fort dans vos demandes. La solidarité entre UL est importante aussi pour arriver, au bout du bout, à former les camarades pour qu'ils se sentent à l'aise dans leurs entreprises, sur leurs chantiers.

La continuité géographique, la mutation syndicale, ça prend deux minutes. Expliquer l'intérêt de rester à la CGT pour les retraités, ça a toute sa pertinence. Aider à constituer les dossiers retraite, c'est pertinent aussi.



DIAGORIS

Notre expertise au service
de votre engagement

<https://diagoris.fr>

Depuis 2009, **DIAGORIS** est un cabinet d'expertise comptable qui a pour vocation de mettre à disposition des représentants des salariés (CSE, CCE et Comité de Groupe) une information utile et efficace pour l'exercice de leur mandat.

LE PROCESSUS D'ARRÊTÉ, DE VALIDATION ET DE PUBLICATION DES COMPTES



Une cotisation pourquoi faire ?

Que nous soyons syndiqués actifs ou retraités, notre cotisation syndicale finance toutes les organisations de la CGT, du syndicat à la confédération et sert à l'activité de toute la CGT. La répartition de cette cotisation ainsi que son taux de 1% ont été décidé lors de nos congrès. Dans le respect de nos règles de vie cette répartition et ce taux s'imposent à tous-tes.

Qui perçoit la cotisation ?

Ce sont les syndicats qui perçoivent les cotisations et qui reversent via Cogetise qui assure la répartition entre toutes les structures.

Comment est réparti la cotisation ?

Pour le département de l'Hérault notre congrès a décidé de la répartition suivante, Champ territorial 28% décliné comme suit :

Comité régional	U.D.	U.L.	U.S.R.
1,5 %	13%	13%	0,5%

La transparence financière et la représentativité syndicale

Depuis 2009 la représentativité syndicale est déterminée d'après les 7 critères cumulatifs suivants :

- le respect des valeurs républicaines
- l'indépendance
- **la transparence financière**
- une ancienneté minimale de 2 ans
- l'audience établie selon les niveaux de négociation
- l'influence, prioritairement caractérisée par l'activité et l'expérience
- les effectifs d'adhérents et les cotisations

Si un seul de ces critères n'est pas respecté, le syndicat peut perdre sa représentativité donc perdre sa capacité à négocier et se voir remis en cause les désignations des D.S., R.S.S. et perdre ses moyens syndicaux...

En conséquence et conformément aux articles L2135-1 du code du travail, **les organisations syndicales doivent**

tenir des comptes annuels, les arrêter, les approuver puis les publier.

L'importance des statuts dans l'arrêté et la validation des comptes

C'est dans nos statuts que nous devons stipuler qui arrête, qui valide et qui publie les comptes. Ces statuts doivent être impérativement tenus à jour (notamment les membres du bureau).

En règle générale ce sont les bureaux qui arrêtent les comptes, le cas échéant après contrôle de la commission financière de contrôle et les Commission exécutive qui les valident. Le secrétaire à la Politique financière doit ensuite les publier. Nous invitons toutefois nos syndicats, chaque fois que c'est possible, de présenter et d'avoir un débat politique sur les comptes lors d'A.G. annuelles de syndiqués. Nous constatons que cette pratique est de moins en moins usitée, cela nuit à notre débat démocratique interne.

IMPORTANT : suite à une décision de la Cour de Cassation concernant la représentativité d'un syndicat et du respect du critère de transparence financière, une jurisprudence vient de voir le jour. Celle-ci vise à clarifier clairement la date limite d'approbation des comptes d'une organisation syndicale. **La Cour indique que les comptes d'une organisation syndicale doivent être approuvés au plus tard dans un délai de un an.** Ainsi les comptes clos au 31/12/2022 doivent être approuvés au plus tard le 31/12/2023 sous peine de risquer de remettre en cause la représentativité du syndicat. **Nous vous invitons à conserver tous les justificatifs d'arrêtés de validation de comptes afin de pouvoir justifier que les dates ont bien été respectées.**

Bien entendu, les comptes doivent être arrêtés avant d'être approuvés.



La publication des comptes, qui est concerné ?

Toute l'organisation syndicale est concernée. (Syndicats, Unions locales, Unions syndicales, Union départementales, Comités régionaux, fédérations et confédération).

Que publie-t-on ?

Cela dépend de l'importance de la structure syndicale, la tenue des comptes diffère. Tout dépend du montant de leurs ressources. Celles-ci sont calculées de la manière suivante :

Cotisations reçues – reversements cotisations à Cogétise + Subventions reçues + autres produits d'exploitation reçus (exemple dons ou recette buvette) + produits financiers (intérêts épargne) = RESSOURCES

Moins de 2 000 euros de ressources : des comptes très simplifiés (livre mentionnant chronologiquement le montant et l'origine des ressources et des dépenses. L'anonymat doit être respecté).

Entre 2 000 et 230 000 euros de ressources : un bilan, un compte de résultat et une annexe. Le tout sous une forme simplifiée (règlement de l'Autorité des normes comptables).

Plus de 230 000 euros : un bilan, un compte de résultat, une annexe et un rapport du commissaire aux comptes (règlement de l'Autorité des normes comptables).

Quand publie-t-on ?

Dans un délai de 3 mois après la validation des comptes. Dans le cas où la validation des comptes interviendrait en fin d'année vous avez tout de même 3 mois pour publier, (par exemple si les comptes sont validés le 15 décembre 2022, vous avez jusqu'au 15 mars 2023 pour publier. Par contre il conviendra de bien avoir un justificatif de l'approbation en date du 15/12).

Où publie-t-on ?

Pour le département de l'Hérault nous vous invitons à publier vos comptes à l'adresse suivante :

ddets-sct@herault.gouv.fr
(avec numéro D.G.T.).

Le numéro d'ordre DGT (Direction générale du Travail) est un numéro d'identifiant unique attribué par le système de dépôts des comptes. Il est composé de la lettre D suivi de 8 chiffres.

C'est avec une immense tristesse que, le vendredi 22 septembre, nous disions un adieu définitif à notre camarade **André Comte**.

Figure incontournable de notre syndicat des retraités multipro de Montpellier, reconnaissable et reconnu dans toutes les manifestations syndicales, politiques, pacifistes, avec son drapeau rouge sur lequel il avait cousu faucille et marteau. Depuis soixante-dix ans, avec la CGT, il n'en manquait aucune.

Soutien indéfectible des peuples opprimés, palestiniens, kurdes, à travers son Info-Relais. Courageux (parfois kamikaze !) il ne craignait pas les gaz lacrymogènes affrontés

avec la CGT ou les Gilets jaunes.

Militant depuis toujours, tentant de faire, comme il disait « son devoir de communiste et de cégétiste ».

Il s'est libéré de cette maladie de l'oubli qui le privait de cette part essentielle de lui même.

André, nous saluons ta mémoire, mais surtout, nous continuons la lutte contre l'oppression capitaliste à laquelle tu donnais toute ton énergie, depuis si longtemps.

Nous pensons fort à Catherine sa compagne de luttes, et à sa famille.



Uniques, ensemble.

Ensemble, nous nous mobilisons pour une évolution positive de la société. Une transformation inclusive vers un monde qui ne laisse personne sur le bord du chemin. Un monde où tout le monde a sa place.

Et ce, quels que soient son identité, son parcours, ses aspirations.

Nous sommes tous différents, et nos différences nous réunissent.

Mieux, elles nous réussissent.

SANTÉ | PRÉVOYANCE | ÉPARGNE & SERVICES FINANCIERS | RETRAITE



APICIL Transverse Association de moyens du Groupe APICIL régie par la loi du 1er juillet 1901, n° SIREN 417 591 971 - siège social: 38 rue François Peissel 69300 Caluire-et-Cuire **GRESHAM Banque** SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 8 997 634 €, RCS Paris 341 911 576, N°14.120, siège social :20 rue de la Baume - CS 10020 - 75383 Paris Cedex 08. Établissement de Crédit 14.120 soumis au contrôle de l'ACPR, 4 place de Budapest - CS 92459 75436 Paris Cedex 09 **APICIL Asset Management** SA au capital de 8 058 100 € - RCS Paris 343 104 949 - SGP - Agrément AMF n° GP 98038 Siège social 20 rue de la Baume - CS 10020 - 75383 Paris CEDEX 08
Photo : Shutterstock - IN21/FCR0015 - communication publicitaire à caractère non contractuel

ACTION CGT 34

Trimestriel édité par
l'Union Départementale CGT
de l'Hérault
CPPAP : 0424 S 08289

UD CGT 34

Maison des syndicats
474 Allée Henry II de Montmorency
34000 Montpellier

Tél : 04 67 15 91 67

Fax : 04 67 15 63 92

Mail : ud34@cgt.fr

L'actu CGT 34 sur le net, c'est :

<https://herault.cgt.fr/>

L'info, c'est aussi :

[facebook.com/udcgt.herault/](https://www.facebook.com/udcgt.herault/)

Directeur de publication :

Emmanuel Karmazyn

Diffusion gratuite

Impression :



LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE
p4